

Charles Prats et Olivia Maurel : La GPA est illégale... et le restera !



Article rédigé par *Valeurs actuelles*, le 10 mai 2024

Source [Valeurs actuelles] : **EDITO**. Les partisans de la gestation pour autrui en France et en Europe peuvent légitimement s'inquiéter. Le vote récent d'un texte européen vient doucher leurs espoirs militants.

Le 23 avril dernier, le Parlement européen a voté une grande avancée dans la lutte contre la marchandisation du vivant en adoptant un texte mettant à jour la directive communautaire relative à la pénalisation de la traite des êtres humains, la gestation pour autrui (GPA) étant désormais criminalisée à ce titre, tout comme l'exploitation de la prostitution ou les trafics de migrants.

[Lire la suite](#)